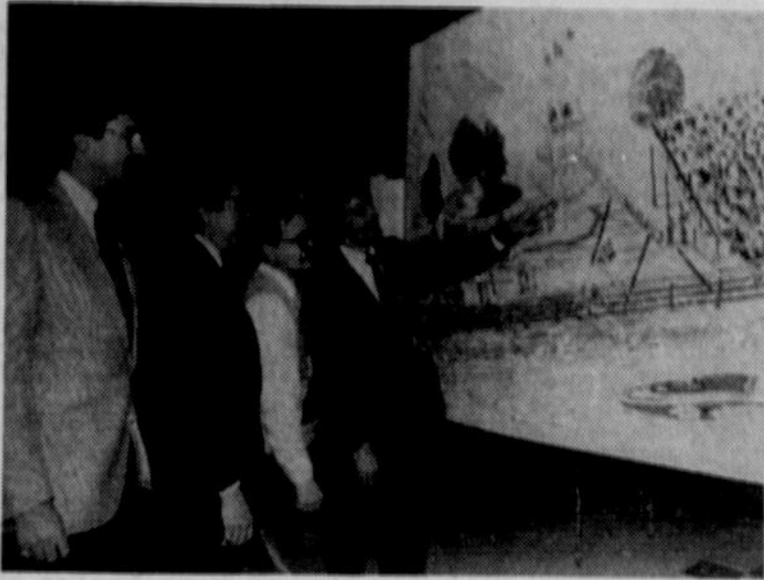


La tour des régates sera prête à l'été



Le député Laurent Lavigne pointe la tour des régates en présence du maire Tinus Mooljekind, du député Jean-Guy Hudon et du président des régates Pierre-Yves Billette. Notons que l'esquisse a été réalisée par Michel Malboeuf. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

par Normand Morand

Avec la récente mise en chantier de la tour située à l'extrémité ouest du parc Sauvé, le comité organisateur des Régates de Valleyfield Inc. voit se concrétiser un rêve caressé depuis une décennie.

Cette structure en béton qui s'élève dans le ciel de Valleyfield, surplombant la magnifique Baie St-François, comptera trois paliers et atteindra une hauteur de 15 mètres.

Les Régates de Valleyfield Inc., sont le maître-d'œuvre de ce projet évalué à \$178,630. Toutefois, les travaux de construction ont pu être

entrepris grâce à la collaboration des gouvernements provincial et fédéral ainsi que du conseil municipal de Valleyfield.

Le projet consiste à réaménager la rotonde qui deviendra une salle de presse en installant des panneaux de verre entre les colonnes tout en la reliant à la tour. Cette dernière qui sera éclairée et d'aspect ultra-moderne permettra, lors des Régates, d'accueillir les journalistes au premier palier, les officiels, chronométrateurs, juges, etc. au deuxième étage tandis que le sommet sera réservé aux caméramen de la télévision et aux photographes.

Dès l'été 1985, les travaux de construction ont pu être

l'ère de la construction artisanale d'une tour en bois sur la pointe du parc Sauvé sera révoquée et des milliers de dollars pourront ainsi être épargnés année après année grâce à ces installations permanentes.

Les objectifs poursuivis par les Régates de Valleyfield Inc. en construisant cette

tour sont dictés par des aspects esthétiques, fonctionnels et sécuritaires.

En plus de revaloriser le site des Régates Internationales, cette tour deviendra un objet de fierté pour les campivallois. Par ailleurs, elle pourra être utilisée dans le cadre de multiples activités; on peut penser aux compétitions de voile, aux courses d'automobiles sur glace, de moto-neiges etc.

Les travaux ont débuté cette semaine et ils devraient être terminés pour le 31 mars.

Il convient de signaler que l'architecture a été confiée à M. Michel Laniel alors que l'ingénieur responsable du projet est M. Jean-Noël Côté de la firme Les Consultants. La compagnie Construction Jolicoeur Inc. dont le président est M. Gérard Jolicoeur assume la réalisation de la tour.

Lors d'une conférence de presse tenue vendredi dernier, le maire Tinus Mooljekind a rappelé que la rotonde existait depuis 1924 et que la nouvelle tour constituerait un élément fier pour tous les campivallois. Il a rendu hommage à toutes les personnes qui ont rendu possible cette réalisation.

Pour sa part, le député fédéral Jean-Guy Hudon a expliqué que le gouvernement d'Ontario avait versé une subvention de \$50,000 suite à une première approche effectuée auprès du député

Gérald Laniel à l'été 1983. Le député a rendu à "César" ce qui appartient à "César" en rappelant l'implication de son prédécesseur.

Toutefois, il a précisé qu'il avait dû insister l'automne dernier afin que le projet de versement de la subvention ne subisse pas d'importantes coupures. De plus, il a obtenu l'autorisation d'une extension afin de repousser la date de la fin des travaux.

Quant au gouvernement provincial, il a versé deux subventions totalisant \$84,800. Dans un premier temps, le député Laurent Lavigne a piloté fort adroitement la demande de subvention de \$44,800 auprès de l'Office de Planification et de Développement du Québec. Après plusieurs rencontres en-

Suite à la page A-2

Le pont Larocque est réouvert

par Normand Morand

Le pont Larocque à Valleyfield est réouvert à la circulation automobile depuis 16 heures lundi. Notons cependant qu'une seule voie est accessible. Il devait normalement réouvrir jeudi dernier mais des retards ont rendu la chose impossible.

Quant au pont de St-Louis-de-Gonzague il est fermé depuis mardi matin et la situation demeurera la même jusqu'au 7 février. Selon M. Richard Juteau, porte-parole de la Voie maritime, l'entrepreneur responsable des travaux tentera de reprendre le

temps perdu au cours des dernières semaines afin de respecter les échéanciers fixés au début de janvier. Rappelons que le pont Larocque sera de nouveau fermé à la circulation automobile du 6 au 12 février et du 16 au 20 février. En dehors de ces périodes de fermeture totale, une seule voie sera accessible jusqu'au 28 février.

Quant au pont de St-Louis de Gonzague, une seule voie sera réouverte dès le 7 février. Par la suite, il devrait être fermé du 23 au 26 février et du 2 au 6 mars. Outre ces périodes de fermeture totale, une seule voie sera accessible jusqu'au 15 mars.



le soleil

373-8555

DU ST-LAURENT

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

Deservant les régions de VALLEYFIELD, SOULANGES, ORMSTOWN, HUNTINGDON

MERCREDI 30 JANVIER 1985

29e Année - No. 48

36 pages

C'est tout naturel au Club Med

MEXIQUE IXTAPA \$1250.

MEXIQUE CANCUN \$1299.

* Prix par personne comprenant vol, transferts, hébergement, repas, pourboires, activités sportives et autres divertissements. Carte de membre, consommation au bar et assurances facultatives non incluses.

agence de voyages maurice lapointe inc.

45 ST-LAURENT VALLEYFIELD 373-1475

Paralyse cérébrale

Le Téléthon, c'est en fin de semaine

par Marthe Martel

C'est samedi et dimanche prochain que se tiendra le Téléthon de la paralysie cérébrale. La région du Sud-Ouest emboîtera les pas à toutes les autres de la province, organisant une série d'activités pour amasser des fonds.

Le point marquant de la fin de semaine dans la région sera sans doute la journée de spectacles et d'animation qui se déroulera au centre commercial de Valleyfield à compter de midi dimanche jusqu'à la clôture du Téléthon, à 20h.

Les gens pourront venir sur place apporter leurs dons. Ils pourront alors entendre des témoignages destinés à faire comprendre ce qu'est la paralysie cérébrale. Ils s'amuseront avec le clown Tabary et la troupe Boubourama. Ils pourront ren-

contrer des vedettes locales comme Nanette Workman.

Les gens qui ne peuvent se déplacer n'auront qu'à contacter le magasin Sears de Valleyfield ou Châteauguay (pour les citoyens de ce secteur) pour faire parvenir leurs dons. Les magasins Sears seront ouverts le dimanche de 9h à 20h. Les numéros à signaler seront 371-3050 pour Valleyfield et 691-6920 pour Châteauguay.

Il n'y a pas qu'à Valleyfield et à Châteauguay où l'on amassera des dons. La région de Vaudreuil-Soulanges participera en grand. Un 24 heures est organisé à la Caisse populaire de Dorion où l'on pourra rencontrer les députés du comté et les artistes suivants: Pascal Rollin, Guy Godin, Yvan Canuel, Lucille Papineau, Paul Berval. Il y aura de

l'animation. Un orchestre sera même sur place. Dans la région de Huntingdon, le club Rotary et les pompiers d'Ormstown seront à l'œuvre. A Beauharnois, l'Association fé-



Le maire Tinus Mooljekind, Mme Denise Veillette et sa petite fille Marie-Hélène, ainsi que Réjean Houle, président honoraire du Téléthon de la paralysie cérébrale dans le Sud-Ouest, invitent les gens à faire preuve de générosité, samedi et dimanche prochains. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

l'animation. Un orchestre sera même sur place.

Dans la région de Huntingdon, le club Rotary et les pompiers d'Ormstown seront à l'œuvre. A Beauharnois, l'Association fé-

mine, les pompiers et la Caisse populaire mettront tout en œuvre pour recueillir le plus gros montant possible.

Tous ceux qui peuvent se déplacer sont donc invités au cen-

tre commercial de Valleyfield dimanche. On peut d'autre part se brancher sur Radio-Québec à compter de samedi 20h jusqu'à dimanche 20h pour obtenir des résultats tant régionaux que provinciaux.

Enquête sur la présence de scabs

Goodyear: les employés de bureau emboîtent le pas

par Marthe Martel

Le Syndicat des employés de bureau de la Goodyear qui regroupe une centaine de membres est à son tour tombé en grève lundi matin, considérant inacceptables les offres patronales.

L'exécutif syndical a obtenu un mandat de grève générale à 96 pour cent, le 16 janvier. Il a par la suite rencontré la compagnie puis est retourné devant ses membres jeudi

dernier, pour présenter les dernières offres patronales. Celles-ci ont été rejetées à l'unanimité.

Les offres comprenaient: la semaine de cinq jours ou l'horaire continu, à la discrétion de la com-



L'horaire de travail constitue le principal point de litige dans le conflit qui oppose les deux syndicats à la compagnie Goodyear. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

pagne; une diminution de moitié du temps accordé aux pauses et au dîner; une augmentation de 37,5 à 42,5 heures pour près de la moitié

des employés.

Les employés de bureau, membres du local 919 de l'Union internationale des travailleurs unis du ca-

grossir le nombre de grévistes le portant à près de 1,500.

Du côté des travailleurs de la production, membres de

l'Association des employés de Goodyear, il n'y a toujours pas de négociation. La compagnie a accusé le syndicat d'avoir violé l'injonction émise le 14 janvier. Celui-ci devra donc comparaître pour outrage au tribunal. L'injonction provisoire est devenue interlocutoire jeudi dernier. Elle limite cette fois à 12 le nombre de grévistes au lieu de 15.

Le syndicat de son côté a demandé la tenue d'une enquête accusant la compagnie de contrevioler la Loi anti-scab. Un représentant du ministère du Travail est venu sur place vérifier les dires du syndicat. Il a visité l'usine en compagnie de deux représentants syndicaux. Un rapport doit être soumis.

Un carnaval réussi

par Normand Morand

Tard dimanche soir, Valhiver a quitté son Royaume. Il avait le regard triste mais le cœur joyeux.

Pendant dix jours, Valhiver a vu des milliers de citoyens de tous les âges s'amuser tout en s'acclimatant aux rigueurs de notre hiver. Pour cette mascotte qui vibre au rythme carnavalesque,

l'heure du départ avait sonné.

Par contre, son cœur battait de joie en se rappelant tous les bons moments qu'il avait fait vivre aux campivallois du 17 au 27 janvier.

La cinquième édition du Carnaval Baie des Neiges est maintenant chose du passé mais Valhiver sera de retour en 1986 avec tout son entrain et sa fou-

gue, avec cette magie du rire et du bonheur.

Cet événement qu'est le Carnaval Baie des Neiges n'aurait pas remporté un tel succès sans la participation massive de la population. Les organisateurs bénévoles pourraient multiplier les prouesses afin de mettre sur pied d'innombrables activités mais leur travail serait réduit à néant si la popu-

lation ne répondait pas avec empressement. Des remerciements sont donc adressés à ces milliers de personnes qui ont participé ou assisté aux festivités du carnaval.

D'autre part, l'on ne saurait passer sous silence l'implication des dizaines et dizaines d'organismes qui ont répondu à l'appel des membres du comité organisateur en consacrant temps et énergies en prenant en mains la responsabilité d'un événement ou d'un secteur d'activités.

Le Carnaval Baie des Neiges ne pourrait avoir l'envergure de celui qui vient de se terminer sans le support des nombreux commanditaires qui ont accepté de participer. Sans l'appui de ces commanditaires, le carnaval ne pourrait tout simplement pas survivre et même exister.

Finalement, au nom de toute la population, Valhiver a tenu avant de partir, à remercier tous les membres du comité organisa-

Suite à la page A-2

Usine de filtration

La ville obtient une injonction

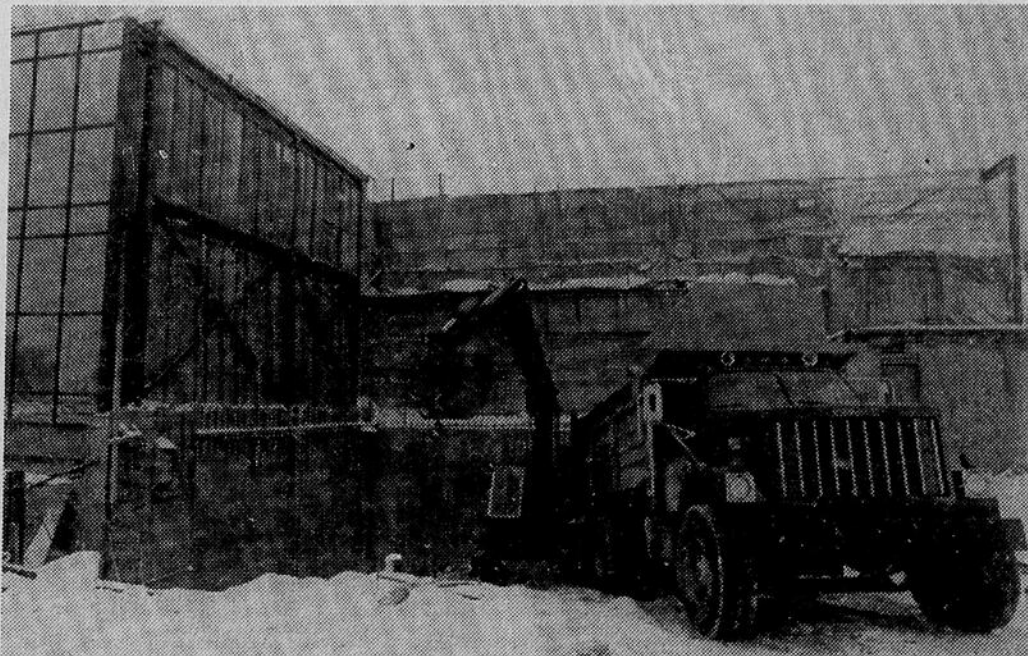
par Normand Morand

La ville de Valleyfield a obtenu une injonction mardi dernier de la Cour Supérieure enjoignant la firme Formco à poursuivre les travaux entrepris à l'usine de filtration.

Les travaux ont donc repris mercredi dernier au cours de l'après-midi.

Rappelons que la firme Formco désirait mettre fin au contrat qui la liait à la ville de Valleyfield en alléguant différentes raisons.

Or, les autorités municipales, de l'avis du directeur-général M. Gaëtan Rousseau, ont pris les grands moyens et ont demandé l'émission d'une injonction. Elle a été obtenue.



Les travaux ont repris la semaine dernière à l'usine de filtration de Valleyfield après que la ville eut obtenu une injonction. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Fermeture de Notre-Dame de Bellerive...

Voir page A-2

ANTILLES AUTOMOBILES INC.
649 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD 371-5563



MAINTENANT EN MONTRE

LA NOUVELLE GOLF 85
DIESEL
UNE VOITURE SPORT
TRES BIEN EQUIPEE.
2 PORTES-5 VITESSES
LIVRAISON IMMEDIATE

A partir de \$3,595.

Transport et préparation en sus

avis

Vous trouverez dans cette édition de **le soleil** des cahiers spéciaux d'annonce de:

Kmart

Woolco
VALLEYFIELD
TRANSMISSION

Fermeture de Notre-Dame de Bellerive

"La Commission scolaire doit-elle être mise en tutelle?"

par Marthe Martel

Les parents du comité d'école Notre-Dame de Bellerive sont fort insatisfaits de la façon dont a été prise la décision entourant la fermeture de leur école. La présidente, Mme Hélène St-Marseille en est même à se demander si la commission scolaire de Valleyfield ne devrait pas être mise en tutelle. C'est ce qu'elle

a exprimé dans un communiqué remis au Soleil. Les parents du comité d'école ont refusé de passer des commentaires lundi soir dernier, après que les commissaires eurent voté pour la fermeture de l'école de Bellerive, se disant trop en colère. Le Soleil recevait cette semaine deux communiqués provenant pour l'un, du comité d'é-

cole et pour l'autre, de la présidente, Mme Hélène St-Marseille. Nous essaierons ici d'en résumer les propos.

Tout d'abord, les parents du comité croient fermement que la consultation effectuée par la commission scolaire concernant la fermeture de l'école de Bellerive n'a été faite que pour la forme, parce que la loi l'exigeait. Ils affirment que la décision était prise à l'avance et qu'il n'était pas question qu'elle soit changée, quels que soient les résultats de la consultation.

"En bout de ligne, ce qui est ressorti s'appelle amertume, déception, impuissance à faire valoir son point de vue contre un système qui inexorablement continue sa marche au gré des jeux d'influences qui se jouent à divers niveaux, selon qu'on est rouge, bleu foncé, ou bleu pâle; selon que l'on soit préoccupé de politique municipale ou provinciale, selon qu'il s'agisse d'obtenir un contrat de concession de cafétéria ou de fermeture d'école" peut-on lire dans le communiqué.

Le comité d'école considère que les commissaires auraient dû prendre leur décision à la lumière des derniers développements au lieu de demeurer sur leur position. Parmi ceux-ci, on mentionne que la subvention pour Montpetit a été refusée; que le comité d'école ainsi que les parents de St-Eugène ont envoyé une lettre à la commission scolaire soulignant leur inquiétude face à la diminution de locaux et possiblement de services qu'entraînera la venue des élèves de récupération; que le comité d'école Dominique Savio a demandé des locaux pour les enfants de maternelle.

ECOLE MONTPETIT

Les parents du comité relient la fermeture de l'école de Bellerive à l'agrandissement de l'école Montpetit pour lequel on avait demandé une subvention de \$1,5 million. Ils croient que le ministère a refusé

d'accorder la subvention tout simplement parce qu'il s'agissait d'un non sens "On ne ferme pas une école encore fonctionnelle pour investir \$1,5 million dans une autre située à seulement 1,4 km de la première", notent-ils.

Mme St-Marseille s'interroge même sur la pertinence pour la commission scolaire de consacrer quoi qu'il en soit une somme importante à l'agrandissement de Montpetit: "La commission scolaire a dé-

cidé d'agrandir Montpetit au coût de \$650,000 à même ses fonds. Les conseillers scolaires qui ne font leur travail qu'à temps partiel (ce-lui-ci n'étant pas leur gagne-pain) seraient-

ils plus compétents que le ministère?" La présidente du comité de parents signale qu'en fermant l'école de Bellerive, la commission scolaire devra réaménager les écoles Ste-Agnès, St-

Eugène et Frédéric-Girard, pour y recevoir respectivement les élèves des sections régulières, récupération et maturation, ce qui entraînera des coûts importants.

Mme St-Marseille termine son communiqué en mentionnant neuf commissaires sur 17 ont assisté à la séance d'information sur la fermeture de Bellerive. Elle s'interroge quant à savoir si ces derniers s'intéressent au bien-être des enfants et termine sur ces mots: "Compte tenu de tout le dossier, je pose la question suivante: 'La C.S.V. doit-elle être mise en tutelle?'"

Mme St-Marseille termine son communiqué en mentionnant neuf commissaires sur 17 ont assisté à la séance d'information sur la fermeture de Bellerive. Elle s'interroge quant à savoir si ces derniers s'intéressent au bien-être des enfants et termine sur ces mots: "Compte tenu de tout le dossier, je pose la question suivante: 'La C.S.V. doit-elle être mise en tutelle?'"

Mme St-Marseille termine son communiqué en mentionnant neuf commissaires sur 17 ont assisté à la séance d'information sur la fermeture de Bellerive. Elle s'interroge quant à savoir si ces derniers s'intéressent au bien-être des enfants et termine sur ces mots: "Compte tenu de tout le dossier, je pose la question suivante: 'La C.S.V. doit-elle être mise en tutelle?'"

Mme St-Marseille termine son communiqué en mentionnant neuf commissaires sur 17 ont assisté à la séance d'information sur la fermeture de Bellerive. Elle s'interroge quant à savoir si ces derniers s'intéressent au bien-être des enfants et termine sur ces mots: "Compte tenu de tout le dossier, je pose la question suivante: 'La C.S.V. doit-elle être mise en tutelle?'"

Mme St-Marseille termine son communiqué en mentionnant neuf commissaires sur 17 ont assisté à la séance d'information sur la fermeture de Bellerive. Elle s'interroge quant à savoir si ces derniers s'intéressent au bien-être des enfants et termine sur ces mots: "Compte tenu de tout le dossier, je pose la question suivante: 'La C.S.V. doit-elle être mise en tutelle?'"

Mme St-Marseille termine son communiqué en mentionnant neuf commissaires sur 17 ont assisté à la séance d'information sur la fermeture de Bellerive. Elle s'interroge quant à savoir si ces derniers s'intéressent au bien-être des enfants et termine sur ces mots: "Compte tenu de tout le dossier, je pose la question suivante: 'La C.S.V. doit-elle être mise en tutelle?'"

Mme St-Marseille termine son communiqué en mentionnant neuf commissaires sur 17 ont assisté à la séance d'information sur la fermeture de Bellerive. Elle s'interroge quant à savoir si ces derniers s'intéressent au bien-être des enfants et termine sur ces mots: "Compte tenu de tout le dossier, je pose la question suivante: 'La C.S.V. doit-elle être mise en tutelle?'"

Mme St-Marseille termine son communiqué en mentionnant neuf commissaires sur 17 ont assisté à la séance d'information sur la fermeture de Bellerive. Elle s'interroge quant à savoir si ces derniers s'intéressent au bien-être des enfants et termine sur ces mots: "Compte tenu de tout le dossier, je pose la question suivante: 'La C.S.V. doit-elle être mise en tutelle?'"

Mme St-Marseille termine son communiqué en mentionnant neuf commissaires sur 17 ont assisté à la séance d'information sur la fermeture de Bellerive. Elle s'interroge quant à savoir si ces derniers s'intéressent au bien-être des enfants et termine sur ces mots: "Compte tenu de tout le dossier, je pose la question suivante: 'La C.S.V. doit-elle être mise en tutelle?'"

Fermeture de Bellerive

"Les commissaires ont pris une décision éclairée"

... Monique Messier

par Marthe Martel.

La présidente de la commission scolaire de Valleyfield, Mme Monique Messier, affirme que c'est après avoir étudié toutes les facettes du problème, y compris les éléments apportés par le comité d'école, que les commissaires ont pris la décision de fermer l'école de Bellerive. Mme Messier a fait valoir son point de vue lors d'une entrevue accordée au Soleil.

Mme Messier a indiqué que les commissaires avaient analysé point par point le document soumis par le comité d'école de Notre-Dame de Bellerive. Elle a ajouté que ces derniers auraient changé d'avis si les représentants des parents avaient apporté des éléments majeurs favorisant le maintien de l'école de Bellerive.

"Le comité de parents a mis l'accent sur la clientèle scolaire en considérant une école, celle de Bellerive, alors que nous devons tenir compte de tout le secteur", dit-elle. Mme Messier a ajouté: "Une consultation reste une consultation et c'est parfois bien frustrant, je l'admets."

La présidente du comité de parents a expliqué: "Nous avons dans le secteur de Bellerive, trois écoles à moitié vides. Il nous faut logiquement fermer une et nous avons décidé de fermer celle qui demandait le plus de réparations. Mme Messier a indiqué que l'évaluation des travaux à Notre-Dame de Bellerive n'avait pas été exag-

rée, tel que prétendu par le comité de parents, toutes les réparations effectuées dans les écoles étant évaluées en fonction d'une durée maximale. MONTPETIT VS BELLERIVE

Interrogée quant à savoir s'il y avait un lien entre le projet d'agrandissement de l'école Montpetit et la fermeture de l'école Notre-Dame de Bellerive, Mme Messier a répondu: "L'école Montpetit aurait dû être agrandie depuis longtemps. Certains professionnels, tel le psychologue, doivent travailler dans le corridor à cause d'un manque de locaux. Même si on avait gardé Notre-Dame de Bellerive ouverte, on aurait agrandi Montpetit."

Mme Messier a souligné que le projet d'agrandissement de l'école Montpetit au coût de \$1,5 million n'était en fait qu'un projet qu'une demande de subvention avait été faite pour voir les avenues possibles qu'une première réponse de "non-recommandation" était parvenue du bureau régional de Longueuil du ministère de l'Éducation mais que les démarches se poursuivaient.

La présidente a expliqué que la commis-

sion scolaire avait souhaité participer à un projet communautaire impliquant la municipalité de Grand-Île, lequel aurait permis de construire à Montpetit un gymnase desservant autant la clientèle scolaire que les citoyens de la municipalité. Elle a spécifié que, même sans le gymnase, le projet n'était pas recommandé pour fins de subventions par le bureau régional.

Quant à savoir si la commission scolaire n'aurait pas pu se contenter des places-élèves disponibles sur l'ensemble de son territoire, sans agrandir Montpetit et en conservant Notre-Dame de Bellerive, Mme Messier a répondu que les enfants de Grand-Île étaient depuis toujours les plus "voyageurs" que l'on prévoyait une hausse considérable de la clientèle scolaire de ce secteur au cours des prochaines années et qu'il était illogique de donner à ces étudiants des services moindres que ceux donnés aux autres.

"La commission scolaire veut assurer des services de qualité dans tous les secteurs de son territoire", a-t-elle lancé. Continuant dans la même veine, Mme Messier a affirmé que le personnel de l'éco-

le St-Eugène disposera de locaux en nombre suffisant pour répondre à ses besoins, même en accueillant le secteur récupération. Elle a ajouté que les élèves de récupération recevront les mêmes services que ceux offerts présentement à Bellerive et que leurs professeurs les suivront.

Répondant à une accusation du comité de parents qui a déclaré que l'on avait parlé de la possibilité d'envoyer les enfants de maturation à l'école Frédéric Girard qu'au moment de prendre le vote sur la fermeture, alors qu'auparavant il avait toujours été question de l'école St-Joseph, Mme Messier a répondu que l'on avait appris à la dernière minute que des classes de "maternelle quatre ans" pouvaient être ouvertes à St-Joseph, ce qui éliminait la possibilité d'y loger la "maturation".

Mme Messier a finalement voulu faire la mise au point suivante sur un élément qui pourrait porter à confusion dans l'article paru la semaine dernière: "L'école de Bellerive sera fermée". Si le directeur général était absent, tel que mentionné dans l'article, lors de la prise du vote, c'est

tout simplement parce qu'il était malade. Mme Meunier a assisté à toutes les réunions relatives à ce dossier."

Voulez-vous cesser de fumer?
INFORMATIONS:
371-7168
373-0586

les petites annonces
le soleil
Secteur VALLEYFIELD
373-8555

vente PRE-INVENTAIRE
RABAIS DE 20 à 80 %
SUR TOUTE LA MARCHANDISE SPECIALEMENT ETIQUETTEE
ANDRÉ MIRON DÉCOR
135 A Du Marché, Valleyfield 373-3177

MAIGRIR
UNE FOIS POUR TOUTES
AVEC **KILOCONTROL**
DES KILOS EN MOINS DU MAINTIEN EN PLUS DU PLAISIR À BIEN MANGER
TRAITEMENTS PERSONNALISÉS
Individuels ou de groupes - hommes - femmes - adolescents
Pas de protéines liquides, pas d'injections, pas de médicaments
MAIGRISSEZ DE 10 À 20 LIVRES
en 4 à 6 semaines seulement
Méthode recommandée par les médecins et nutritionnistes du Québec
VALLEYFIELD
371-1512
"15 centres à votre service."

LEGER FRUITS & LEGUMES
LTEE
FROMAGE-CHARCUTERIE
279 JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD
SPECIAUX DE LA SEMAINE JUSQU'AU 1er FEVRIER 1985

MELON AU MIEL .99 CH.	NECTARINES .99 LB 2.18 KG	PRUNES .99 LB 2.18 KG
KIWI 4/.99	BROCOLI .99 CH	JAMBON CUIT EXTRA-MAIGRE 2.29 LB 5.05 KG
BACON EN VRAC 1.59 LB 3.51 KG	CANNETTES COKE 24 X 10 ONCES 5.99	COKE SEVEN-UP 6X750 ML 3.19 + DEPOT

PAIN CHAUD GAILLARDON, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI.
Donnez généreusement au téléthon de la Paralyse Cérébrale

ANDRÉ HOULE

D.C.
CHIROPATHE
VOUS INFORME

La chiropratique Pour qui? Pourquoi?

La chiropratique est un mode de traitement (thérapeutique manipulative) qui accorde au système nerveux et à la colonne vertébrale une importance primordiale. Indissociable de l'état de la colonne vertébrale, le système nerveux joue un rôle indispensable à l'activité équilibrée du corps tout entier. Il coordonne et contrôle toutes les fonctions vitales et tous les autres systèmes (digestif, respiratoire, circulatoire, musculaire, etc.) de l'organisme. C'est dire que le rôle thérapeutique de la chiropratique ne se limite pas exclusivement au traitement d'un nombre restreint d'affections exclusivement vertébrales, mais qu'elle peut par voie de conséquence, intervenir efficacement lors de désordres anatomiquement distants de la colonne vertébrale.

Pour qui?
La chiropratique a un double rôle: préventif et curatif. Elle ne s'adresse pas exclusivement à un groupe restreint d'individus dont l'âge pourrait varier entre 25 et 40 ans. Elle s'adresse tout aussi bien aux nourrissons qu'à l'adolescent ou aux personnes âgées. La chiropratique ou neurothérapie manipulative peut contribuer largement au maintien d'une bonne forme physique. La pratique de certaines activités, qu'il s'agisse de travail ou de sport entraîne parfois des troubles de la mécanique humaine.

Pourquoi?
Tout en ne prétendant pas être une panacée universelle, la chiropratique peut jouer un rôle d'avant-garde dans le traitement d'une multitude de désordres articulaires ou de troubles de la fonction nerveuse, qu'elle saura juguler ou guérir tout en réduisant les risques de récurrence ou de complications.

Votre chiropraticien est un professionnel de la santé qui se fera un devoir d'établir rigoureusement un diagnostic et d'adventer le cas où son intervention se révélerait non-indiquée il vous dirigera vers une autre discipline. Par sa formation scientifique et son expérience clinique le chiropraticien sait juger des indications et des limites de son art.

Communiquez avec:

CHIRO-CLINIQUE VALLEYFIELD

Dr André Houle
CHIROPATHE412 BOUL. DU HAVRE
VALLEYFIELD QUÉ. J6S 1T2371-0321
si occupe 371-0198

le soleil

DU ST-LAURENT

Boîte Postale 98, Beauharnois, Qué.
1533 Boul. de Léry, de Léry, P.Q. 692+

Fondateur: Philip Vanson 1917-1980

Directeur général: RAYMOND LEGAULT
Directeur adjoint: JEAN-LOUIS BRAULTDirecteur de la Production
NORMAND MARTEL

CONSEILLERS EN PUBLICITE: Edgar Lacoste, Richard Reid, Margot Lacoste, Diane Cadieux REDACTION: Dan Rosenberg, PHOTOGRAPHIE: Pat McKay, COMPTABILITE: Carole Gagné, Guyline Glaude, SECRETARIAT: Pierrette Dupuis, Simonne Basque.

BUREAU DE VALLEYFIELD

68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555
C.P. 220 VALLEYFIELD, J6S 4V6

Directeur: JEAN-PIERRE TESSIER

CONSEILLERS EN PUBLICITE: Michel Aubin, Jacqueline Rozon, Peter Rozon, Jean-Pierre Tessier REDACTION: Marthe Martel, Normand Morand, PHOTOGRAPHIE: Jacques Smith, SECRETARIAT: Ginette Gignac, Louise Thibault.

Envoi postal de deuxième classe - No. d'enregistrement 2523
Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Bolvin, LaSalle

Le Soleil du St-Laurent est publié par Le Soleil du St-Laurent (1964) Ltd et dessert les régions de Valleyfield, Soulanges, Ormstown, Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay.

LES HERDOS REGIONAUX
ASSOCIATION DES EDITEURS DE LA PRESSE HERDOVALE REGIONALE FRANCOPHONE

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION
Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.LES LETTRES DE NOS LECTEURS
Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.LES COMMUNIQUEES
Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être accompagnés d'une double interligne. Le Soleil se réserve le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

Les salariés du Soleil du St-Laurent sont syndiqués et affiliés à la Fédération Nationale des Communications CSM (FNC-CSN).

REGATES...

Suite de la page A-1

tre le député Laurent Lavigne et le comité de construction de la tour des Régates, la subvention fut accordée de manière à ce que le projet devienne réalité.

Puis devant de nouvelles contraintes dues cette fois à des travaux devant être effectués l'hiver, le projet de construction d'une tour fut encore remis en question. Pour une seconde fois, un appel a été lancé au député Laurent Lavigne afin qu'une autre subvention soit accordée. Devant le sérieux manifesté par les responsables du projet et conscient de l'importance de la réalisation immédiate des travaux, M. Laurent Lavigne n'a pas hésité à reprendre le dossier en main. Son acharnement l'a amené à trouver une deuxième subvention de \$40,000 et ce, dans l'espace de quelques jours seulement. Grâce à l'appui et à la collaboration de tous les instants du député Laurent Lavigne, et dû à cet apport financier de dernière

minute, le projet de la tour des Régates sera réalisé immédiatement et en totalité.

Le député Laurent Lavigne a souligné l'importance de ce travail d'équipe qui a permis de concrétiser le dossier.

Pour sa part, le président du comité organisateur des régates, Pierre-Yves Billette a remercié les deux députés ainsi que les membres du conseil municipal de Valleyfield pour leur étroite collaboration. Il n'a pas oublié les membres du "comité de la tour" soit Roger Laurin, Michel Mercier et Jocelyn Quenneville qui ont consacré temps et énergies depuis un an et demi. Plus de 120 réunions ont eu lieu pendant cette période.

A cause des subventions, les Régates de Valleyfield Inc. n'auront qu'à investir 41 330\$ dans le pro-

jet. Ce montant provient d'une réserve constituée depuis quelques années dans le but de construire une tour permanente et d'une réduction des budgets de la construction des prochaines années.

Tous ces efforts conjugués permettront la réalisation d'un rêve et c'est une magnifique tour qui se dressera en bordure du parcours lors des 47 ième Régates Internationales de Valleyfield les 6 et 7 juillet prochains... et pour les décennies futures, sans pour autant augmenter le fardeau fiscal des citoyens de Valleyfield.

D'autres phases s'ajouteront à la construction proprement dite. Il s'agit de l'équipement électronique, de l'aménagement de la salle de presse, de l'aménagement de la pointe du parc Sauvage et de la construction des bureaux administratifs.

CARNIVAL...

Suite de la page A-1

teur qui ont travaillé depuis des mois et plus particulièrement au cours des dernières semaines dans le but de faire un succès de cette cinquième édition du Carnaval Baie des Neiges.

Merci donc au président Jean-Paul Robin, à la secrétaire Liette Labelle-Asby, au trésorier Jean-Pierre Labrie, au directeur de la technique et de la programmation François Jolicoeur, au responsable de la vente de macarons Jean-Claude Larocque, au responsable du Café Baie des Neiges, Maurice Charlebois, à la présidente ex-officio Pierrette Lecompte et au président Honoraire, Simon Deschambault.

Fantastique!
Toute notre collection automne-hiver A PRIX PLUS QUE REDUITS

ROBES PRET A PORTER UN SEUL PRIX 20\$	PANTALONS UN SEUL PRIX 10\$	JUPES UN SEUL PRIX 10\$	BLOUSES UN SEUL PRIX 10\$
CHANDAILS UN SEUL PRIX 10\$	ROBES TOILETTE MOITIE PRIX	MANTEAUX UN SEUL PRIX 50\$	PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX

Boutique MARIE-ANNE
99 GRANDE-ILE VALLEYFIELD 371-6199

3 JOURS SEULEMENT
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI

Centraide Sud-Ouest a amassé \$62,000.

par Marthe Martel

Centraide Sud-Ouest a amassé 62 000\$ au cours de la campagne de souscription qui s'est déroulée l'automne dernier. C'est ce qui a été annoncé en conférence de presse jeudi dernier.

Centraide Sud-Ouest n'a pas atteint son objectif de 75 000\$, mais les organisateurs de la campagne se sont dits tout de même satisfaits des résultats obtenus compte tenu que le montant recueilli est de beaucoup supérieur à celui amassé l'an dernier. Centraide avait amassé en 1983 la somme de 42 000\$.

En 1982, on s'était fixé un objectif de 30 000\$ et on a amassé 20 000\$; en 1983, l'objectif était de 50 000\$ et le résultat a été 42 000\$; en 1984 on s'est fixé 75 000\$ et on a amassé 62 000\$.

"Le résultat de cette année témoigne d'une pénétration et d'une sensibilisation continuelle et graduelle dans notre milieu", a commenté M. Alphonse Caron, président de la campagne.

LES REGIONS

La campagne Centraide s'est déroulée dans les quatre comtés de la région, soient ceux de Huntingdon, Valleyfield, Beauharnois et Vaudreuil-Soulanges. A Huntingdon, on a recueilli la somme de 5 700\$ comparée à 4 500\$ l'an dernier; à Valleyfield, on a amassé 12 700\$ comparativement à 5 600 en 1983; à Beauharnois, la somme recueillie en 1984 a été de 9 800\$ comparativement à 9 700\$ en 1983 et finalement, dans Vaudreuil-Soulanges, on s'est surpassé allant chercher un montant de 17 400\$, alors qu'on avait recueilli 8 400\$ en 1983. Un montant de 16 400\$ vient s'ajouter aux sommes énumérées, lequel correspond aux dons que l'on ne peut attribuer à telle ou

telle région parce que provenant d'organismes ou d'entreprises à caractère régional.

Les responsables de Centraide avaient décidé, lors de la dernière campagne, de mettre l'accent sur le retrait à la source (montant déduit sur le salaire) dans les divers établissements et industries de la région. A certains endroits, il y a eu, en ce sens, une percée importante, alors qu'à d'autres, il n'y a eu qu'une première approche, le gros du travail restant à accomplir. C'est par exemple le cas des industries de Valleyfield.

MENTIONS SPECIALES

Des mentions spéciales ont été faites lors de la conférence de presse, à l'endroit du Centre hospitalier et du Cégep de Valleyfield où le retrait à la source a donné des résultats intéressants; une mention est également allée au CLSC de Huntingdon qui, en plus de prêter les services d'un employé pour organiser la campagne, a amassé une somme considérable compte tenu du personnel restreint. Une mention d'honneur a été adressée aux usines de Beauharnois (Stanchem, Chromas-



Mme Nicole Messina, présidente de Centraide et M. Alphonse Caron, responsable de la campagne de financement, ont réuni les responsables des régions de Vaudreuil-Soulanges, Huntingdon et Beauharnois, M. Julien Michaud, Mme Marguerite St-Arnaud et Mme Louise Dufour pour le travail effectué lors de la dernière campagne de souscription de Centraide. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

co, Domtar et Alcan) qui acceptent le retrait à la source depuis deux ans et participent à l'organisation de la campagne à l'intérieur de leurs

secteur. Vaudreuil-Soulanges on a souligné le travail effectué au sein des commissions scolaires de l'île Perrot, de Soulanges et de la Régionale Vaudreuil-Soulanges; une mention est allée au CLSC et au Centre d'accueil Laurent Bergevin; une autre, au Centre

des taxes et assises de Rigaud.

Les organisateurs de la campagne de souscription ont remercié les employés des postes et de l'Hydro-Québec, les caisses populaires, les curés de paroisse de la région de Vaudreuil-Soulanges, les centres

ciaux et les épiceries, les industries Assen-Hill et Expro qui ont fait des dons corporatifs ainsi que tous les citoyens qui ont effectué des dons. Mentionnons en terminant que sur le montant de 62 000\$ recueilli lors de la campagne 1984, une somme de 13 000\$ a

été consacrée à l'administration (recus pour fins d'impôt, imprimerie etc.). Il reste donc 50 000\$ à distribuer aux divers organismes à vocation sociale et communautaire de la grande région. Un comité de sélection a été mis sur pied qui décidera, à partir de critères préalablement établis, comment sera distribué l'argent. C'est au début du mois de septembre que seront remis les chèques.

Centraide Sud-Ouest mènera cette année sa quatrième campagne de souscription. On s'attend à grossir le montant recueilli l'automne dernier. On tient à rassurer les citoyens quant à l'utilisation de l'argent qu'ils donnent spécifiant que Centraide Sud-Ouest est complètement indépendant de Centraide Montréal et que l'argent recueilli dans la région est vraiment distribué aux organismes de la région.

Déneigement

Le conseiller Loiseau explique son "écoeurement"

par Normand Morand

Le conseiller de Belterive-Ouest, Alain Loiseau n'a pas mâché ses mots lundi soir lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de Valleyfield présidée par le premier magistrat Timus Mooijekind.

Il a été l'un des nombreux conseillers à aborder la question du déneigement dans la municipalité.

"Je constate que lorsque l'on parle dans le 'haut-côté' (lire

la salle des caucus) nous sommes moins écoutés. Ce soir, je dénonce publiquement la politique de déneigement qui n'est pas respectée. En comité de travail, nous donnons des orientations mais elles ne sont pas respectées. Cette situation provoque un écoeurement chez moi. Il faut que nous ayons un plan d'ensemble. J'estime que nous ne donnons pas aux citoyens ce qu'ils sont en droit d'attendre", a lancé le conseiller.

Sur le même sujet, son collègue Roger Levert a déploré l'état dans lequel se trouve le trottoir à proximité de l'usine de filtration. "Il faut qu'il soit nettoyé sinon il y en a qui vont se faire parler dans le nez", a-t-il déclaré.

Quant au conseiller Roger Lécuyer, il s'en est pris aux camionneurs qui filent à des vitesses jugées dangereuses dans les rues de la ville. Il dit comprendre que les camionneurs chargés de transporter la nei-



Alain Loiseau

Concernant les ponts

Une vingtaine de maire à Ottawa aujourd'hui

par Normand Morand

Suite à une initiative du député de Beauharnois-Salaberry à la Chambre des Communes, Jean-Guy Hudon, au moins vingt

maires des municipalités du comté participent aujourd'hui à une rencontre avec le ministre d'Etat aux Transports, Benoît Bouchard, à Ottawa.

Bien entendu, le but de cette rencontre est de discuter des problèmes majeurs engendrés par la fermeture des ponts Larocque et St-Louis de Gonzague.

Le député révélait vendredi que des pétitions avaient été préparées et que les deux MRC concernées, celle de Beauharnois-Salaberry et du Haut St-Laurent, avaient des mémoires à présenter.

Les maires, tout comme le député Hudon, souhaitent que la Voie maritime du St-Laurent et le gouvernement fédéral consentent à réaliser une étude de faisabilité qui pourrait éventuellement conduire à la construction d'un tunnel ou d'un pont surélevé reliant les deux rives.

POURSUITES

Notons d'autre part que la corporation de la Voie maritime du St-Laurent a reçu jusqu'à maintenant quelque 200 avis d'intention de poursuites de la part des propriétaires de flottes maritimes. Aucune poursuite n'a cependant été officiellement intentée.

Du 21 novembre au 9 décembre, 160 bateaux

avaient été immobilisés dans la Voie Maritime suite au bris mécanique survenu au pont-levant du Chemin Larocque.

Des avocats travaillent actuellement à l'étude du processus des poursuites et certains spécialistes qualifient le dossier "de la cause du siècle" dans le domaine maritime.

Propos de l'ex-conseiller Lefebvre

Le maire Mooijekind n'est pas froissé

par Normand Morand

Interrogé suite aux propos tenus la semaine dernière par l'ex-conseiller Adrien Lefebvre concernant l'attitude actuelle du conseil municipal de Valleyfield, le maire Timus Mooijekind n'est absolument pas froissé.

Après avoir indiqué qu'il n'avait pas de commentaires à formuler, le premier magistrat a néanmoins déclaré: "J'aime mieux être qualifié de parrain que de ne rien faire. M. Lefebvre a droit à ses opinions concernant le mode de fonctionnement du conseil mais je lui ferai remarquer que trois nouvelles industries se sont implantées au cours

de la dernière année tandis que les investissements se faisaient rares pendant qu'il siégeait à la table du conseil."

Quant aux critiques de M. Lefebvre au sujet des mesures d'urgence lors de la panne qui a privé les campvallensiens d'eau potable pendant vingt heures consécutives, le maire allègue que l'ex-conseiller "ne sait pas de quoi il parle".

M. Mooijekind soutient que les personnes âgées et handicapées qui en ont fait la demande ont reçu de l'eau à leur domicile. De plus, il souligne que les travaux de réparation ont été effectués en un temps record et qu'il s'agit d'un véritable "tour de force".

Accident mortel à St-Timothée

par Marthe Martel.

Une femme de Melochville, Mme Nicole Gendron - Fecteau, âgée de 41 ans, a perdu la vie lors d'un accident de la route qui s'est produit vers 2h30 dans la nuit de samedi à dimanche. L'accident s'est produit sur la route 132 à St-Timothée, non loin du motel Madrid. Mme Fecteau conduisait son véhicule dans lequel prenait également place son époux, M. Raoul Fecteau. Elle

aurait perdu le contrôle de sa voiture pour aller frapper un arbre. M. Fecteau a été blessé à la cheville et a subi des lacerations.

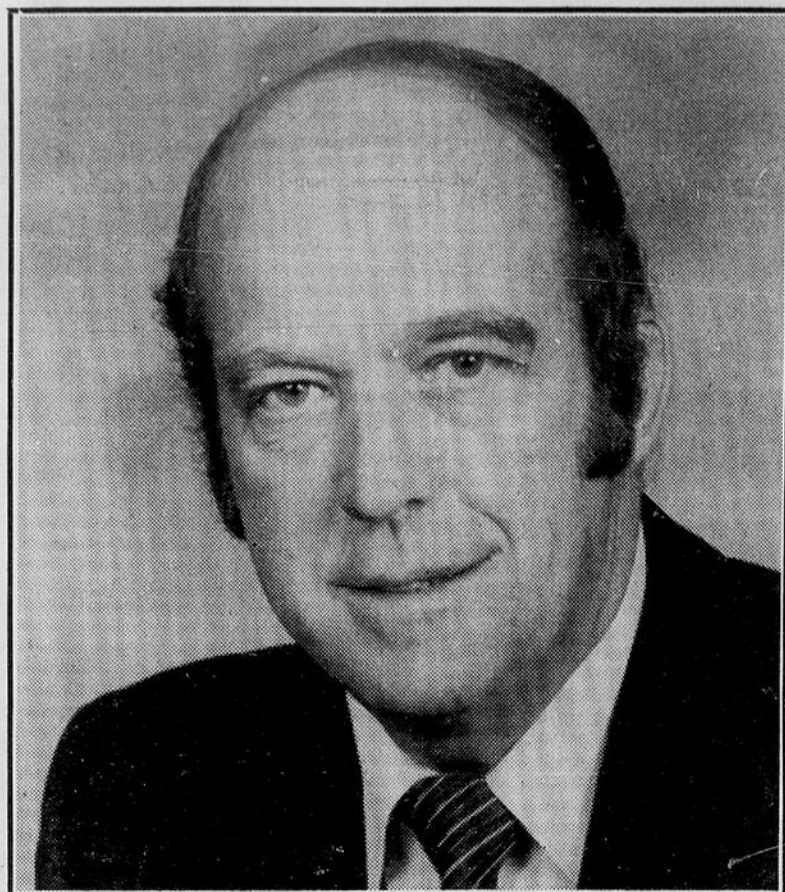
Ce sont les policiers de la sûreté du Québec, détachement de Valleyfield qui se sont rendus sur les lieux de l'accident, pour faire les constatations d'usage. M. et Mme Fecteau ont été conduits au Centre hospitalier de Valleyfield où le décès de cette dernière a été constaté.

NOTRE MEILLEUR AGENT



le Permanent

A vendre



MICHEL DAOUST
agent immobilier

#1 PREMIER AU CANADA

M. Paul Legault, FMI, M.T.C.I., directeur général et Suzanne Hamilton, directrice, sont heureux de vous faire part que M. MICHEL DAOUST, agent immobilier du LE PERMANENT s'est classé PREMIER parmi les agents au Canada.

PREMIER dans le volume de ventes dans les sections résidentielles, commerciales et industrielles.

M. MICHEL DAOUST est bien connu dans la région Valleyfield-Soulanges.

Voilà une performance exceptionnelle.



Nous désirons lui rendre hommage au nom de toute l'équipe du LE PERMANENT.

Cette semaine parmi nos cahiers publicitaires.

Disponible chez

VALLEYFIELD TRANSVISION

373-6616

Lise Leduc
Jean-Pierre Grenier
participent à l'aide juridique.

Leduc & Grenier

avocats
429 4207

41 B, rue Ellice
Beauharnois, Québec
J6N 1W9

En 1985

ON PREND LA ROUTE AVEC

INNOCENTI

OUI NOS 1985 SONT ARRIVÉES

NOUVEAU - VENEZ ESSAYER NOTRE

TURBO 1985

ISABELLE-LAFRAMBOISE Inc.

230, boul. MGR. LANGLOIS VALLEYFIELD 371-5050

VENTE - PIÈCES - SERVICE

MAINTENANT OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI 9H30 À 21H00



**LES BILLETS
SONT EN VENTE**
un mois avant la date du spectacle
**INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE ABONNEMENT
A VALSPEC A 373-5794**

le soleil

vous invitent à participer aux

LA PROCHAINE SAISON DE SPECT

INFORMATIONS:

LES SOIREEES VARIETES O'KEEFE

SAMEDIS DES P'TITS



Grâce à la collaboration du
**CLUB OPTIMISTE
VALLEYFIELD**

et la ville de
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

SAISON 85

SAMEDI, 2 FEVRIER
**LES ROBINSON DANS LES
ROCHEUSES NO. 2** (film)

SAMEDI, 9 FEVRIER
PLEURER POUR RIRE (Théâtre)

SAMEDI, 16 FEVRIER
LA MAGIE DE LASSIE (film)

SAMEDI, 2 MARS
ELMOUTH COURANT D'AIR
(musique avec Gabriel Thibodeau)

SAMEDI, 9 MARS
LES MERCENAIRES DE L'ESPACE
(film)

SAMEDI, 16 MARS
LE SOLDAT ET LA MORT (théâtre)

SAMEDI, 23 MARS
LE CHOC DES ETOILES (film)

SAMEDI, 13 AVRIL
L'OISEAU BLEU (film)

Ces 8 spectacles des Samedis des P'tits seront présentés à
**L'AUDITORIUM JESUS-MARIE
41 CHEMIN LAROCQUE,
VALLEYFIELD 14h00**



FESTIVAL JUSTE POUR RIRE

avec Pierre Labelle, André
Philippe Gagnon, Les Fous
Bracs et Roger Mac Dane

CEGEP-20h30

**VENDREDI
5 AVRIL**



**PI
VER**

AUD: J

VER

19

SA

20

*C'est tellement plus agréable
lorsqu'on est abonné*

NOUS SOMMES ASSURES DE NOS
POUR TOUS LES SPECTACLES
NOUS AVONS 10% DE REDUCTION
SUR LES PIECES DE THEATRE NON
DANS L'ABONNEMENT
NOUS AVONS EGALEMENT 10% DE REDUCTION
DANS 6 COMMERCES DE LA VILLE

**ABONNEZ-VOUS DES MAINTENANT
EN COMPOSANT 373-5794**



**VENDREDI
3 MAI**

**EDITH
BUTLER**

CEGEP-20h30

LES CONCERTS POPULAIRES DESJARDINS

présentés par...

La Caisse Populaire Notre-Dame de Bellerive
La Caisse Populaire de Sacré-Coeur



**SAMEDI
16 FEVRIER
SUZANNE
LARIN**

AU PIANO
**ANDRE
PAPILLON**
FLUTE TRAVERSIERE



**JOHANNE SAUMURE et JACQUES
TREMBLAY**
(FLUTE TRAVERSIERE ET GUITARE)

SAMEDI, 23 MARS

AUDITORIUM JESUS-MARIE 20h30

LA BRASSERIE
O'KEEFE
LIMITÉE

VOUS INVITE
À ASSISTER AUX
SOIREEES VALSPEC

**Pourquoi aller
à Montréal...**

quand on peut voir
les mêmes spectacles
ici à Valleyfield

ATELIER-BOUTIQUE
Robellion

18, Ste-Hélène, Valleyfield 371-9330

Maintenant pour mieux vous servir
UN GRAND ATELIER ET
SALLE D'EXPOSITION
pour vous

**DÉCORATIONS
PELLERIN inc.**

RAYMOND PELLERIN ET JOHANNE PELLERIN
propriétaires
210 RUE ST-JEAN BAPTISTE
VALLEYFIELD

SERVICE À DOMICILE
sur rendez-vous 373-7155

PORTES et FENÊTRES
H. BOURCIER

118 GRANDE-ILE
VALLEYFIELD
373-6699



HUBERT BOURCIER
PROPRIÉTAIRE

codebecq
et faucher
architectes



261 VICTORIA
VALLEYFIELD
(514) 371-3523

**PIERRE MELOCHE
OPTICIEN**

LUQUETTES AVEC ORDONNANCE
VERRES DE CONTACT

371-5500

**TOYOTA
gilles couillard
automobiles**

460 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD 373-0850

**BRASSERIE
PELLERIN**

SPECTACLES
VENDREDI SOIR
ET SAMEDI SOIR

REPAS COMPLET - REPAS LEGER
COMMANDES POUR APPORTER
80 ALEXANDRE VALLEYFIELD 373-1060

NETTOYEUR Unic

Jacques Brault, Prop.

• deux ateliers de nettoyage à sec
• service rapide et courtis
• couture et réparation de tous genres

51, rue du Marché
373-7374

Valleyfield

78, rue Grande-Île
371-0225

**MOD
elle**

35 NICHOLSON
VALLEYFIELD 371-2032

• Thérèse Boyer
Ringuette
• Denise Perron
Blanchard
propriétaires



28 ST-PAUL, VALLEYFIELD, 371-4744

**PEPSI
FIEZ-VOUS
À VOTRE
GOUT**

Pierre Crépin

LES BREUVAGES CREPIN INC
39 Ave du Parc, Valleyfield, 373-1022



VALSPEC
animation culturelle

Un gros merci à ces commanditaires
pour leur encouragement
au développement culturel
de notre communauté

Bell

UN-CA

Les c

Nous y

culturel

75, rue M

O'KEEFE LA BRASSERIE
LIMITÉE

activités de
SPECTACLES ET SOIREEES
VALSPEC

373-5794

Billets en vente au
BUREAU DE VALSPEC
169 CHAMPLAIN (CEGEP)
à Valleyfield

COMMANDES TELEPHONIQUES
ACCEPTÉES
(Frais de service .50 billet)

VISA MasterCard



VALSPEC
animation culturelle

**LES SOIREEES THEATRALES
SCHENLEY CANADA**

la grande opération
DUCEPPE
de JEAN-RAYMOND MARCOUX
LE SUCCÈS DE L'ÉTÉ DERNIER
avec LOUISE DESCHATELETS, VINCENT BILDEAU
mise en scène de Gilbert LEPAGE
décor: Michel André Thibault

SAMEDI, 2 FEVRIER
CEGEP-20h30

**LE SOUS-SOL
DES ANGES**

LUNDI 11 MARS
JESUS-MARIE-20h00

**mon mari est un
EXTRA-TERRESTRE**
avec la Poune ROSE OUELLETTE
VENDREDI, 12 AVRIL
CEGEP-20h30

**"BONNE NUIT
M'MAN"**
DE MASHA NORMAN
AVEC
BEATRICE PICARD
SAMEDI, 30 MARS
CEGEP-20h30

K2
DE PATRICK MEYERS
AVEC
GUY NADON ET RAYMOND LEGAULT
SAMEDI 23 FEVRIER 1985
CEGEP-20h30

**HONORIUS
UN JOUR**
HONORIUS
TOUJOURS
UNE COMEDIE DE
MARIE-THERESE QUINTON
AVEC
CLAUDE MICHAUD
LOUISE LAPARE
JEAN-PIERRE CHARTRAND
**VENDREDI
1er MARS 1985**
CEGEP - 20H30

Bienvenue aux dames.
Ladies welcome
DE JEAN RAYMOND MARCOUX
AVEC
LOUISE DESCHATELETS
GUY LECUYER
MARC GELINAS
SAMEDI 4 MAI 1985
CEGEP 20h30

INSE
1er JUIN
ERNES SUD-OUEST
EP-20h00
9 JUIN
E CREPEAU
MARIE-20h00
15 JUIN
CHEL LECOMPTÉ
EP-20h00

VALSPEC
animation culturelle
VOUS PRESENTENT
**Les Soirées
"GRANDS EXPLORATEURS"**
Ecole Jésus-Marie
41 Larocque Valleyfield
Le dimanche à 20h00

**IL ETAIT UNE FOIS
L'OUEST AMERICAIN**
avec ALAIN DE LA PORTE
Le 17 février 85

**20000
LIEUES
SOUS
L'EAU**
avec ALAIN BAPTISTE
Le 10 mars 85

**EGYPTE
HOMMES & DIEUX
DU NIL**
avec RICHARD CROFT
Le 14 avril 85

NOUS ASSURONS:
- Autos
- Maison (prop. et loc.)
- Commerces
- Bateaux
- Responsabilité
- Motos
**Les Assurances
Pierre Yves Billette Inc.**
140, rue Champlain, Valleyfield
Contactez-nous 373-1280

**BOUTIQUE
Jenature**
53 Du Marche
373-7080
Ronald Bélanger, prop.
La boutique qui habille l'homme et son fils

**RESTAURANT
PARASOL INC.**
53 VICTORIA, VALLEYFIELD, J6T 2L5
GERRY DUTT, PROP. TÉL.: 373-6969

TEL: 373-0611
**marcel
gougeon**
NOTAIRE
110, PLACE CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD, QUÉ.

**AUTOMOBILES
REGATE INC.**
318 Dufferin
Valleyfield
373-4372

**RESTAURANT
L'Entre-Temps**
(Café-Restaurant)
19, Jacques-Cartier
Valleyfield, Qué.
Tél.: 377-1525

**BOUTIQUE
Le Noeud**
ARTISANAT ET CADEAUX

P.A. LEDUC, C.A.
Comptable agréé
23 Ste-Hélène
Valleyfield
Québec, J6T 1S5
Téléphone: 371-2511

valleyfield
VALLEYFIELD TRANSVISION.
135 ALEXANDRE VALLEYFIELD 373-9616
EMILE PAGE, président

SIGNAL PHOTO 1 HEURE
Signal Photo
Service de développement
de Photos
377-1062
241 Victoria
- Promenades Centre-Ville - Valleyfield

**art et beauté
coiffure**
Denise Primeau, prop.
127, rue Champlain
Valleyfield, Qué.
Tél. 373-6261

CADEAU QUI RAPPROCHE LES GENS...
certificats-cadeaux de l'interurbain
vous invitons à appuyer les organismes
de notre milieu.
Maden, Valleyfield, Québec (514) 373-1550



**La Boutique
FÉMININ
PLURIEL**
67 rue ALEXANDRE
VALLEYFIELD 371-7900

Bimbo
CHAUSSURES
CENTRE D'ACHAT VALLEYFIELD
50 RUE DUFFERIN
VALLEYFIELD, QUÉ. J6S 4W4
373-1313
Mado Pilon
PROPR.

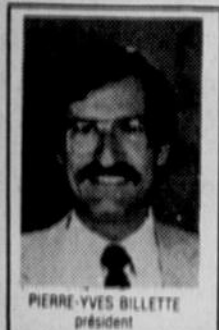
maurice lapointe inc.
Jean-Claude Billette, prop.
45 ST-LAURENT, VALLEYFIELD

Village de St-Timothée

Protocole d'entente pour l'assainissement des eaux

NOUS ASSURONS:

- AUTOS
- MAISONS (PROP ET LOC.)
- COMMERCE
- BATEAUX
- RESPONSABILITE
- MOTOS



Les Assurances
Pierre Yves Billette Inc.
140 CHAMPLAIN, VALLEYFIELD

Contactez-nous **373-1280**



M. Jean-Noël Tessier et M. Laurent Lavigne ont paraphé les documents officiels, en présence de M. Jean-Paul Gendron, représentant du ministère de l'Environnement, M. Pierre Bastien de la Société québécoise d'assainissement des eaux, M. Denis Lapointe de la firme Les Consultants et M. Jean-Louis Sicotte, secrétaire de la municipalité. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

par Marthe Martel

C'est mardi dernier que s'est signé le protocole d'entente pour l'assainissement des eaux du village de St-Timothée, à l'hôtel de ville de la municipalité. Le maire du village, Jean-Noël Tessier, et le député Laurent Lavigne qui agissait au nom du ministre de l'Environnement, Adrien Ouellette, ont paraphé les documents officiels.

Les travaux d'assainissement sont évalués à 2 963 900\$. La subvention accordée par le gouver-

nement du Québec représente 92% des coûts, ce qui correspond à une somme de 2 742 700\$. Ce montant sera accordé au village si les travaux d'assainissement sont effectués avant le 31 mars 1986.

Le village de St-Timothée participera ainsi au plan de relance du gouvernement, lequel fait passer de 80 pour cent à 90 pour cent la participation du ministère de l'Environnement, en autant que les travaux soient terminés à la date ci-haut mentionnée.

La part que devra payer la municipalité sera donc de 221 200\$ au lieu de 455 000\$, qu'elle aurait été sans le plan de relance. Ces déboursés entraîneront une augmentation de la taxe foncière de 11,2 cents du 100\$ d'évaluation, a expliqué le maire Tessier.

Le programme d'assainissement des eaux de la municipalité consiste en des travaux d'analyse EPIC s'élevant à 20 000\$; des travaux de réhabilitation du réseau d'égouts qui se chiffrent à quelque 520 000\$; des travaux d'interception qui ne devraient pas dépasser 22 000\$ compte tenu qu'il n'y a pas beaucoup à faire dans ce domaine, et finalement, des travaux de traitement qui s'élèveront à 2 203 000\$. Les travaux de traitement comprendront la réalisation d'une usine de pompage et de fossés de sédimentation d'une capacité de 2 700 mètres cubes par jour.

Mentionnons que la réalisation des travaux devrait créer une cinquantaine d'emplois directs et indirects. La surveillance et l'ingénierie de ceux-ci ont été confiés à la firme Les Consultants.

M. Laurent Lavigne a pris la parole lors de la cérémonie protocolaire, spécifiant que l'assainissement des eaux constituait un jalon important dans la réalisation d'un projet tel que celui de l'aménagement des îles de St-Timothée.

AVIS

Province de Québec, district de Beauharnois, Cour supérieure No. 760-05-000362-846 BANQUE DE MONTREAL demandeur vs RONALD ANDERSON défendeur. Registrateur division de Huntingdon, Mis-en-cause. Le 12 février 1985, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Ronald Anderson au no 3145 Route 138, Huntingdon, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en 1 tracteur International Harvester Model B275, 1964 - 1 Chain Saw Homelite Model XL75 - 1 Chrysler 1973 - 1 tracteur Massey Ferguson Model 50, 1965 etc etc. Conditions argent comptant, Valleyfield, ce 24 janvier 1985. Hachques Derempigny, Huissier. Tél.: 373-6662.

AVIS

Province de Québec, district de Montréal, Cour provinciale No. 500-27-31719-836 JEANNE DESNOYERS, perceptrice, demanderesse vs SYLVAIN ROUSSE défendeur. Le 14 février 1985 à 12:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 31 C Ste-Angélique à Vaudreuil, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en 1 laveuse automatique de marque Inglis Couleur blanche - 1 sècheuse de marque Inglis couleur blanche 1 T.V. couleur Zenith 23". Conditions argent comptant, Valleyfield ce 28 janvier 1985. Claude Toulouse, Huissier Soucy, Bruchési et Toulouse 47 Jacques-Cartier, Valleyfield, JET 4PS Tél.: 371-1776 HUISSIERS

vente

PRE-INVENTAIRE

UTILISEZ-DONC LE MEILLEUR!



Polyur 1 le revêtement plastique qui protège vos planchers et les garde lustrés 3 à 4 fois plus longtemps que les urethanes ordinaires.

27.95 (le 4 litres)

ANDRÉ MIRON DÉCOR

135 A Du Marché, Valleyfield

373-3177

CHAUDES AUBAINES



GOÛTEZ

1,00\$

Économisez **1,00\$** sur le Dîner (3 morceaux de Poulet Frit Kentucky, frites, salade et pain) en présentant ce bon à votre Villa du Poulet

1 bon par Dîner jusqu'au 3 mars 1985

Oui mon Colonel!

DÉGUSTEZ

7,77\$

Spécial **7,77\$** pour 4: seulement pour une Boîte Économique de 9 morceaux de Poulet Frit Kentucky et 2 salades de 250 ml au choix en présentant ce bon à votre Villa du Poulet

1 bon par Spécial pour 4 jusqu'au 3 mars 1985

Oui mon Colonel!

SAVOUREZ

2,00\$

Économisez **2,00\$** sur un Baril de 20 morceaux de Poulet Frit Kentucky en présentant ce bon à votre Villa du Poulet

1 bon par Baril jusqu'au 3 mars 1985

Oui mon Colonel!

Poulet Frit Kentucky

3

JOURS SEULEMENT

VENTE

**JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
31 JANVIER 1-2 FEVRIER**

ECONOMISEZ

JUSQU'À **600.00\$** SUR UN ACHAT

✓ **BLOUSES** REGULIER JUSQU'À 125\$ **SPECIAL 10.00\$**

✓ **PANTALONS** REGULIER JUSQU'À 150\$ **SPECIAL 10.00\$**

✓ **CHANDAILS** REGULIER JUSQU'À 200\$ **SPECIAL 10.00\$ à 50.00\$**

✓ **BLAZERS** SEULS REGULIER 150\$ **SPECIAL 25.00\$**

✓ **JUPES** REGULIER JUSQU'À 120. **SPECIAL 10.00\$**

✓ **COSTUMES** REGULIER JUSQU'À 400\$ **SPECIAL 50.00\$**

✓ **MANTEAUX** COURTS ET TROIS QUARTS VALEUR JUSQU'À 175\$ **SPECIAL 50.00\$**

✓ **COSTUMES SUEDE** MICHEL ROBICHAUD (JUPE ET BLOUSE) REGULIER 1,100\$ **SPECIAL 500.00\$**

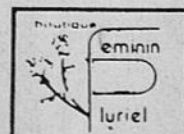
✓ **PANTALONS** EN CUIR REGULIER 400\$ **SPECIAL 100.00\$**

✓ **PANTALONS et BLOUSONS** SUEDE ET REPTILE VALEUR 770\$ **SPECIAL 300.00\$**

✓ **LOT DE ROBES** VALEUR JUSQU'À 300\$ **10.00\$ 25.00\$ SPECIAL et 50.00\$**

✓ **ASSORTIMENT** DE PAILLETES CHAPEAUX, BUSTIERS, CEINTURES **10.00\$**

✓ **CHAPEAUX** AUTOMNE-HIVER **15.00\$**



La Boutique FÉMININ PLURIEL

67 ALEXANDRE VALLEYFIELD 371-7900

(En face de la Brasserie Bellevue et voisine de Rona R Gendron)

"Les Ambulances routières offre un service de qualité"

...Robert Thibault

par Marthe Martel.

Le directeur des Ambulances routières M. Robert Thibault, a donné une conférence de presse jeudi dernier afin de répondre aux accusations du syndicat concernant la qualité du service que son entreprise offre.

Très en verve, M.

Thibault a retenu les journalistes pendant près d'une heure, expliquant comment il trouvait scandaleux que le gouvernement couche avec les syndicats - comment l'influence de ces derniers était devenue trop grande, contribuant à faire fermer des entreprises plutôt qu'à créer des emplois.

"Si c'est d'être anti-syndicaliste que de ne pas être toujours en accord avec les syndicats, je n'ai pas honte de dire que je suis antisyndicaliste" de commenter ce dernier.

M. Thibault en avait gros sur le cœur, il a entre autres, mentionné que c'était tous les jours les moins travaillants qui se retrouvaient à la tête d'un syndicat. "Si vous êtes sur le bord de la porte à cause d'insubordination, faites-vous élire président de votre syndicat" a-t-il lancé.

Le directeur des Ambulances routières a ensuite comparé le syndicalisme à "l'herpès" alléguant "Ca ne se guérit pas mais ça se contrôle". Il a ajouté qu'il avait bien l'intention de contrôler le syndicat, que ce dernier ne gagnerait certainement pas - que, s'il le fallait, il mettrait la clé dans la porte et qu'une autre entreprise d'ambulances routières trouverait pignon sur rue à Valleyfield.

M. Thibault a déclaré d'autre part qu'il n'était pas contre la



M. Robert Thibault en avait gros sur le cœur. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

syndicalisation, qu'il était ambulantier avant d'être dirigeant d'entreprise et qu'il s'était lui-même battu pour que les ambulanciers aient de meilleurs salaires. Il a ajouté que l'onde de choc aux syndicats le fait que les ambulanciers travaillaient maintenant dans de meilleures conditions.

UN SERVICE DE QUALITE

Répondant à des accusations précises du syndicat nouvellement créé, M. Thibault a mentionné qu'il était effectivement vrai que sept ambulanciers sur 22 n'étaient pas diplômés mais qu'il ne pouvait logiquement en être autrement, les gens devant être à l'emploi d'une entreprise d'ambulances pour suivre le cours d'ambulanciers. "On ne peut d'ailleurs pas dépenser de l'argent pour s'inscrire à un cours d'ambulancier sans savoir si on possède les aptitudes pour faire ce travail" a-t-il ajouté. M. Thibault a expliqué que tous les ambulanciers à son emploi ne possèdent pas de cartes de compétence lorsqu'ils ont commencé à travailler.

Le président des Ambulances routières a

affirmé que jamais la vie des gens n'avait été mise en danger. Il a indiqué qu'il donnait lui-même une certaine formation de base à tous ceux qu'il employait et a tenu à préciser que jamais les travailleurs non diplômés n'étaient envoyés sur les lieux d'un accident grave. "La plupart des appels que nous recevons ne sont pas urgents. Ce sont souvent des retours à la maison ou des transferts inter-hospitaliers. C'est sur ces appels que sont envoyés les non-diplômés" a-t-il souligné.

M. Thibault a spécifié que trois employés seulement sur sept parmi les non-diplômés étaient à la fois en service et que deux d'entre eux devaient obtenir leur diplôme ces jours-ci. Concernant la désu-

tude des appareils dont parle le syndicat, M. Thibault a indiqué que les appareils étaient effectivement vieux mais qu'ils étaient conformes, qu'ils répondaient aux exigences gouvernementales. M. Thibault a ajouté que le ministère était au courant de sa façon de procéder et qu'il l'acceptait. "Nous ne pouvons fonctionner comme Montréal. Nous formons une petite entre-

prise et devons nous contenter des moyens du bord. Quand nous ne recevons que huit appels dans une journée, nous n'avons que les revenus correspondants à ces appels" a-t-il indiqué.

M. Robert Thibault a annoncé que cette année les Ambulances routières fêtaient son dixième anniversaire: que pendant cette période, l'entreprise avait répondu à 20,172 appels sans qu'il n'y

ait jamais eu une seule plainte sur la façon de travailler des ambulanciers. M. Thibault a ajouté que les ambulanciers avaient sauvé la vie à 150 personnes en appliquant les techniques de réanimation et qu'ils avaient permis à quelque 125 cas de fractures de la colonne de marcher, en les manipulant correctement.

P.A. LEDUC, c.a.

COMPTABLE AGREE
CHARTERED ACCOUNTANT



23 S^{TE}-HELENE
VALLEYFIELD
371-2511

**PENSION POUR
PERSONNES AGÉES**

Reste quelques places à votre service



NORMAND MALTAIS
CO-PROPRIÉTAIRE

Notre chez-vous sera votre chez-vous et nous vous accueillerons avec amour.



EDGAR MALTAIS
CO-PROPRIÉTAIRE

LA VILLA DU REPOS

(ANCIENNEMENT LA VILLA PAUL-MARIE)

490 CHEMIN DU FLEUVE
COTEAU DU LAC

763-2494

Cette semaine parmi nos cahiers publicitaires.

Disponible chez

373-6616

BUR: (514) 373-9392

Louis J. Hébert, d.d.
Marc Hébert, d.d.

DENTUROLOGISTES

47, RUE DU MARCHÉ VALLEYFIELD, J6T 1P3

**ENGLISH
CATHOLIC MASS**

EVERY
SUNDAY
9.00 A.M.

SISTER'S
CHAPEL
DOMINICAN

247 CHEMIN LAROCQUE, VFLD
ST. IGNATIUS GUILD

Pêche aux petits poissons des chenaux sur la glace

**CHALET DE PECHE
A LOUER**

Chalets chauffés au bois ou à l'huile, pouvant contenir 5-10 personnes

EQUIPEMENT ET APPATS FOURNIS

Meilleure pêche et meilleur prix sur semaine.

rene & joes

Bureau (418) 325-2899
Résidence (418) 328-8150
Nous acceptons les appels à frais virés

TOILETTES ET RESTAURANT A PROXIMITE

STE-ANNE DE LA PERADE

OUVERT
24 HEURES

Descente N°: 5

AVIS

Province de Québec, district de Montréal, Cour provinciale No. 500-27-3172-831. JEANNE DESNOYERS, perceptrice, demanderesse vs EMILE POIRIER défendeur.

Le 14 février 1985 à 11:00 heures de l'avant midi au domicile du défendeur au 582, Cardinal-Léger, à Pincourt, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en 1 téléviseur 19" de marque Zenith avec table.

Conditions argent comptant, Valleyfield ce 26 janvier 1985. Claude Toulouse, Huissier Soucy, Bruchési et Toulouse, 47 Jacques-Cartier, Valleyfield J6T 4P9 Tél.: 371-1776 HUISSIERS

AVIS

Province de Québec, district de Beauharnois, Cour provinciale No. 760-27-001511-683. PERCEPTEUR DES AMENDES POUR ET AU NOM DU SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC demandeur, vs PAUL ROY défendeur.

Le 11 février 1985, à 13:30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 247 Maple Drive, Pincourt, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Subaru Bleu (Lic. 114-M-659).

Conditions argent comptant, Valleyfield ce 17 janvier 1985. Louis Labrie, Huissier Tél.: 373-6662.

**GRANDE
OUVERTURE**

BOUTIQUE
DE
CHASSE À
ST-TIMOTHEE

AU BOUL.
202 HEBERT
ST-TIMOTHEE
371-2851
OUVERT DE 12h00 À 23h00

Venez voir
notre splendide
boutique;
c'est un
rendez-vous!

RICHARD POIRIER
propriétaire

**NOUVEAU
RESTAURANT**

SPECIAL

**CHEZ
MONIQUE**

128, ST-LAURENT

(ANCIENNEMENT LE BAZAR)
VALLEYFIELD

371-8627

SPECIAL D'OUVERTURE
VENDREDI 1er FEVRIER

**SPAGHETTI
ET CAFE**

2.99\$

SEULEMENT

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi-mardi-mercredi de 6h00 à 24h00
Jeudi-Vendredi-Samedi de 6h00 à 2h00
Dimanche de 8h00 à 19h00

**DEJEUNER ET
REPAS COMPLET**

MENU DU JOUR
SOUPE MAISON
REPAS PRINCIPAL
& CAFE

3.25

DEJEUNER

Toast-café 0.95
Confiture 1.05
1 oeuf, toast-café 1.50
2 oeufs toast-café 1.75
1 oeuf bacon-café 1.95
2 oeufs bacon-café 2.20
Crêpes 2.25
Toast-fromage 1.30
Jus 0.50 et 0.75
Thé-café-chocolat chaud 0.50
Lait-chocolat au lait 0.75

Hot-dog steamé 0.75
Hot-dog toasté 0.80
Hamburger 1.30
Hamburger tout garni 1.80
Cheeseburger 1.50
Cheeseburger tout garni 2.00
Patates 0.80-1.20-2.00
Patates sauce 1.25
Poutine 2.40
Goudille au poulet 1.70
Rondelles d'oignon avec sauce 1.25
Pogo 0.95

REPAS LEGER

Hamburger steak 3.25
Hot hamburger 3.25
Hot chicken 3.25
Fish'n chips 3.25
Club sandwich 4.15
Soupe maison 0.75
Gâteau-tarte 0.60
Jello-pouding 0.75



SERGE LALONDE,
propriétaire



MONIQUE LALONDE
propriétaire



FRANCINE ROY

LIVRAISON
DE
11h00 À 13h00
DE
16h00 À 19h00

"Les coupures doivent être humaines"

par Normand Morand.

"Les coupures effectuées par le gouvernement doivent comporter une dimension humaine. Le gouvernement doit être humain mais non dupe" a déclaré vendredi dernier le député de LaSalle, Claude Lanthier qui est secrétaire

parlementaire du ministre des Finances à Ottawa. M. Lanthier s'adressait à près d'une centaine de personnes dans le cadre d'un dîner-conférence organisé par la Chambre de Commerce de Valleyfield au Club Nautique.

La conférence a livré l'essentiel du discours qu'a prononcé lundi le ministre des Finances, Michael Wilson, devant le Canadian Club de Toronto. Les campagnons présents ont donc eu droit à des primeurs. Toutefois, rien de sensationnel n'a été révélé.

"Au niveau économique, nous ne sommes pas sortis du bois mais nous sommes plus à l'aise qu'il y a trois mois. 100.000 emplois ont été créés, le taux de croissance économique a augmenté de 7,6 pour cent, les taux d'intérêt ont baissé et l'inflation égale celle d'il y a onze

ans. Ce sont tous des signes encourageants mais la crainte persiste. Les gens veulent s'occuper de leurs dettes avant de faire du développement. Le gouvernement doit créer un climat de confiance car c'est essentiel pour la prospérité du pays" a déclaré M. Lanthier. L'invité a expliqué que le gouvernement menait actuellement une consultation en fonction du prochain budget. "Nous demandons des explications avant de tirer au lieu de tirer et de fournir des explications par la suite, a précisé M. Lanthier. Nos fonctionnaires ne sont pas très à l'ai-

se avec ce processus mais ils vont s'y faire". Le secrétaire parlementaire a confié que le prochain budget devrait incorporer les préoccupations des citoyens. "Toutefois, a-t-il souligné, le plus bel exemple que le gouvernement peut donner est de voir à son déficit. Actuellement, \$0,35 de chaque dollar que nous percevons sert à payer les intérêts. C'est donc une priorité à laquelle on s'attaque". Finalement, le conférencier a confié que le gouvernement s'était engagé à diminuer les tracasseries administratives et à ne pas décourager les

... Claude Lanthier, secrétaire parlementaire aux Finances

gens d'affaires.

PONT

Répondant à une question concernant les ponts défectueux, M. Lanthier a révélé que le gouvernement considérait ce problème comme très sérieux. D'ailleurs, une enquête a été confiée à l'entreprise privée.

SCHENLEY

Le conseiller Roger Lécuyer a formulé une question concernant les taxes sur les boissons alcooliques, taxes qui handicapent sérieusement des entreprises comme la distille-

rie Schenley. "Ce domaine nous préoccupe. Toutefois, d'un côté il y a les taxes et de l'autre il y a les coûts qu'entraînent les déboires de l'alcoolisme. Il faudra que les buveurs d'alcool paient car de plus en plus, on ne

pour les services que l'on reçoit. Toute cette problématique sera analysée par le gouvernement" a répondu le conférencier sans toutefois promettre de solution miracle qui allégerait les taxes sur les boissons alcooliques.

Le Surcouf

RESTAURANT FRANCAIS

51 RUE STE-ANNE
STE-ANNE DE BELLEVUE

TEL: 457-8699

Assurances

Aimé Leduc Ltée

COURTIER D'ASSURANCES AGREE

BEAUHARNOIS	429-3707
54 ST-LAURENT	429-6464
VALLEYFIELD	429-4408
139 SALABERRY	371-5282
CHATEAUGUAY-LERY	371-5283
1659 CHEMIN DU LAC	691-5300

Century 21

IMMEUBLES CAMPI INC.

1 Ste-Hélène
Valleyfield, Québec J6T 1S5
Bur. (514) 373-2042 Rés. (514) 373-0862

ROGER BOILARD
AGENT

Chaque franchise est indépendante et autonome

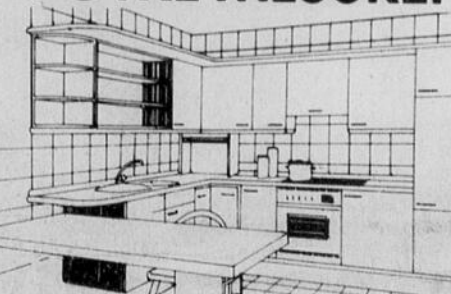
M^{re} Michel Mercier
AVOCAT

47 Jacques-Cartier

Valleyfield, Qué. J6T 4P9

Tél.: (514) 373-5030

UN CONCEPT À VOTRE MESURE!



"Nouvelle cuisine", c'est la possibilité d'avoir chez soi une cuisine moderne à la mesure de son budget. Créez vous-même l'ambiance où vous cuisinerez.

Finie la peinture à l'intérieur des armoires. Enfin, chez vous, des portes ajustées et des tiroirs qui glissent bien.

"Nouvelle cuisine", une cuisine parfaite, à votre goût et selon vos moyens.

Atelier
des
Érables

34b, rue des Érables
Valleyfield
Tél. 371-3239

nouvelle
cuisine

Conseil en bref...

par Normand Morand.

ADRIEN A FAIT REAGIR.

La déclaration de l'ex-conseiller Adrien Lefebvre qualifiant le maire Mooijekind de "parrain" et disant que les actuels conseillers n'avaient rien à dire, a fait réagir Roger Levert en ces termes: "Je ne me ferai jamais mener par personne. Que M. Lefebvre s'informe avant de parler. Pendant la panne d'eau, la semaine dernière, je suis demeuré à l'usine de filtration pendant six heures dans le but d'accélérer les travaux de réparation".

DISSIDENCE DE LOISELLE

Le conseiller Alain Loisel a enregistré sa dissidence lundi soir concernant le choix de la firme d'ingénieurs (Les Consultants) qui verront à la préparation des plans pour la station de pompage dans le parc industriel. Les honoraires ont été fixés à 134 000\$.

ACHAT ORDINATEUR.

La ville a acheté un ordinateur de la firme NCR. Le conseiller Gilles Brisson a formulé la proposition en soulignant que cet appareil serait grandement utile.

MARCIL S'INTERROGE.

Jeannot Marcil a demandé une étude sur tous les contrats de plomberie octroyés par la ville depuis quelque temps. De plus, il considère inconcevable que la ville paie \$20.000. pour le déneigement des patinoires. On sent que l'eau commence à bouillir dans la marmite du conseil municipal...

REVICENTRE.

Le conseiller Roger Lécuyer s'inquiète du projet Revicentre. Selon le directeur général, le projet est accepté en principe mais il n'y a eu aucune confirmation écrite.

EGOUTS DANS LA BAIE.

Le conseiller Roger Levert est pour sa part, inquiet concernant la réalisation des travaux d'égouts dans le secteur de la Baie. Le ministère de l'Environnement n'a pas encore donné son approbation. Quant au coût, il pourrait varier entre 1 et 7 millions de dollars.

FELICITATIONS.

Le conseiller Jeannot Marcil a adressé des félicitations aux Pee-Wee de Valleyfield qui ont remporté le tournoi de hockey de Montréal-Ouest. Un hommage a également été rendu à tous les organisateurs du Carnaval Baie des Neiges et aux citoyens qui y ont participé.

DEPENSES.

Les membres du conseil pourront dépenser jusqu'à \$17.000. cette année en frais de représentation.

PARC LEVANT.

Le conseil a autorisé le comité organisateur du Carnaval du parc Morin Soleil-Levant à vendre de la boisson lors des activités qui se tiendront samedi et dimanche.

Cette semaine parmi nos cahiers publicitaires.

Disponible chez



VALLEYFIELD
TRANSVISION
373-6616



Fillion, St-Onge
comptables agréés

RAYMOND FILLION, c.a. YVES ST-ONGE, c.a.

LES CEDRES (ligne directe) 452-2101

2 Dutriscac
Vaudreuil
455-3318-9-0

382 Chemin du Fleuve
Coteau du Lac
763-5671

CAMERA
EXPERT

VOUS NE
PHOTOGRAPHIEZ PAS
N'IMPORTE QUI!
NE FAITES PAS
DEVELOPPER
N'IMPORTE OÙ!

311 VICTORIA VALLEYFIELD
373-2777,
SERVICE 6 HEURES
CENTRE D'ACHATS VALLEYFIELD,
377-1777
SERVICE 1 HEURE

1- 8X10 gratuit
1- magnifique poster de clown 18X24 gratuit
1- feuille d'album gratuite

Avec tout développement de films photos couleurs apportés au magasin format 110-126-135. Cette offre est valide jusqu'au 15 mars 1985.

EN
PROMOTION

C'EST DIFFERENT!

gilles couillard
automobiles

PREMIER!

Dans les voitures
usagées

Le plus important vendeur
de la région

TOYOTA...tout un achat!
gilles couillard autos

460 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD — 373-0850

- Qualité assurée
- Vaste choix de marques
- Vaste choix de catégories
- Excellents prix
- Bas kilométrages
- Nettoyage complet
- Vérification en 26 points
- Garantie 12 mois
- 20.000 kilomètres
- Financement offert
- Dossier du véhicule sur demande

VOTRE
NOTAIRE
VOUS
PARLE...

Me YVON VINET



L'USUFRUIT

L'usufruit est le droit d'utiliser une chose dont une autre personne est propriétaire. Par exemple pensons à la personne qui par testament lègue l'usufruit d'une maison au conjoint et la nue-propriété aux enfants. Le conjoint aura alors le droit de demeurer dans la maison tant qu'il le désire sauf si le testateur a prévu un délai pour l'usufruitier.

L'usufruitier a droit d'utiliser et de bénéficier des revenus provenant de la chose et le propriétaire ne doit pas nuire à l'usufruitier. Si l'usufruitier fait des améliorations aux biens il ne peut réclamer une somme d'argent, il est même obligé d'effortuer, à ses frais, les réparations d'entretien et non les grosses réparations. L'usufruitier doit payer également les taxes imposées sur le bien.

L'usufruit peut durer aussi longtemps que le testateur l'a prévu et prend fin de diverses façons; soit par le décès de l'usufruitier, par l'expiration du temps pour lequel il a été accordé, par la destruction de la chose ou par la négligence de l'usufruitier.

Me Yvon Vinet LL.B., D.D.N.

Notaire - Conseiller juridique

223 Victoria, Valleyfield, Québec, J6T 1A8

373-3459

SPECIAL de la
ST-VALENTIN

avec tout achat
(minimum de \$3.00)
obtenez la chance de
vous mériter un
ENSEMBLE
SERVIETTES
d'une valeur approximative
de \$50. à \$60.
(au choix)

(Le tirage
aura lieu le
14 février
à midi)

L'endroit
ou l'on
trouve
qualité
et choix.

La Salle de Bain

PROMENADES CENTRE-VILLE, RUE VICTORIA VALLEYFIELD 373-4403

Les ministres ne sont pas venus

par Normand Morand

Fausse alerte. Les ministres Roch LaSalle des Travaux publics et Bernard Landry du Commerce extérieur et des Relations internationales

n'étaient pas à Valleyfield vendredi dernier afin de procéder à l'inauguration des travaux de construction des usines actuelles en chantier dans le parc industriel. Lemaire Tinas Mooi-

kind a révélé que MM. LaSalle et Landry avaient annoncé leur décision au cours de la journée jeudi. Il a donc fallu rejoindre les dizaines de personnes qui avaient

été invitées afin de les informer que la cérémonie officielle était remise à une date ultérieure. Tout indique que c'est la firme Alby qui a déclenché cette annu-

lation. "De nouveaux budgets ont été débloqués mercredi", a précisé M. Mooi-kind, et la compagnie suédoise a demandé que les négociations se poursuivent dans le but d'obtenir une subvention supérieure à celle qui avait déjà été promise. Ces négociations ont eu lieu vendredi dernier à Ot-

tawa. Cela prouve que les nouveaux programmes d'encouragement à l'investissement industriel sont intéressants et c'est une note positive pour nous. Je m'en réjouis". Rappelons que les trois entreprises qui ont jusqu'à mainte-

nant décidé de s'implanter dans le parc industriel sont les firmes Alby qui fabriquera du chlorate de sodium, le centre de recherche Thermactif et RPS qui se spécialise dans la fabrication de sarraux en plastique.

Bienvenue fumeurs

Clinique pour cesser de fumer en 4 soirs

INFORMATIONS:

371-7168 - 373-0586

Gala des Personnalités le 23 mars

par Normand Morand

Le Gala des Personnalités de la Chambre de Commerce de Valleyfield aura lieu le samedi 23 mars prochain. Les entreprises intéressées à poser leur candidature pourront le faire jusqu'au ler

mars. D'autre part, le président de la Chambre de Commerce, Luc LaPointe, révélait que la campagne de recrutement de l'organisme se déroulerait au cours du mois de février. L'objectif fixé est de compter 600 membres. Quant à l'exposition commerciale, industrielle et artisanale,

elle n'aura pas lieu à la Fête des Mères cette année. Elle sera reportée au 30 et 31 mai ainsi que les 1er et 2 juin. De plus, elle se tiendra au Centre Civiques de Valleyfield et non plus à l'Aréna du Cégep. L'espace plus vaste permettra de loger 115 kiosques plutôt que 80.

Cette semaine parmi nos cahiers publicitaires.



VALLEYFIELD TRANSVISION
373-6616



DENTUROLOGISTE
LAURIER GOSSELIN
D.D.
DENTUROLOGISTE

11 ALEXANDRE 373-4657
VALLEYFIELD

les petites annonces

Secteur VALLEYFIELD
373-8555

Secteur CHATEAUGUAY
692-8555

FESTIVAL de la FONDUE

POUR LE MOIS DE FEVRIER

ENTREE: SURPRISE AU THON
LE POTAGE: SOUPE DU JOUR
LES ENTRETIENS:

(au choix)

FONDUE CHINOISE
FONDUE BOURGUIGNONNE
FONDUE AUX FRUITS DE MER
FONDUE VIEILLE FORGE
THE, CAFE, INCLUS

11.95
par personne

Pour réservations:
373-6050

• NOCES
• BANQUETS
• RECEPTIONS

BRUNCH
TOUS LES DIMANCHES
11h00 à 14h00

4.95
PAR PERSONNE



"La Vieille Forge"

41 rue NICHOLSON
VALLEYFIELD 373-6050

ST CLAIR A PLUS DE TRUCS DE DÉCOR!

TRUC N° 5

Cette année, les fabricants de peintures d'intérieur nous présentent toute une gamme de couleurs pastels, et les tentures murales ont emboîté le pas. C'est le rose qui domine, tandis que le gris est LA couleur passe-partout. Soyez votre propre décorateur: peignez vos murs en douces couleurs pastels; coordonnez avec un papier peint assorti, et votre maison deviendra un lieu de rêve.

Les prix St Clair, des prix qui vous font garder le sourire! Un rabais de:

25%

sur toute la peinture intérieure Ultimate (4L).
Prix régulier à partir de 19,95\$
PRIX SPÉCIAL à partir de 14,96\$



Sur toutes les commandes de papier peint dans les catalogues de fabricants renommés tels que Sunworthy et International.

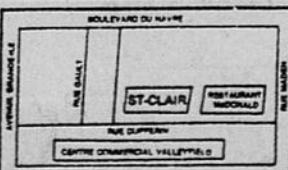
St Clair est une entreprise familiale fondée en 1939. La clé de notre succès est le service personnalisé que nous offrons à chacun de nos clients, comme par exemple cette série de trucs de décor. Surveillez bien votre journal chaque semaine pour les autres annonces de la série.

St Clair



LES PROFESSIONNELS DU DÉCOR

*DU PRIX DE CATALOGUE



71, rue Dufferin
Valleyfield
Tél: (514) 371-8937
GÉRANTE:
Lise Gareau Comte

Vente Réduction 50% et plus

Pour hommes

- Habits
- Vestons
- Manteaux
- Blousons
- Pantalons
- Chemises
- Chandails
- Debardeurs

Pour femmes

- Costumes
- Robes
- Manteaux
- Pantalons
- Jupes
- Chandails
- Etc...



Tisseur

103 rue Ellice, Beauharnois, 429-4345

Centre d'Achats Régional, Boul d'Anjou, Châteauguay 691-9733

DU NOUVEAU, LES CAMIONS LES MIEUX GARANTIS AU CANADA

VOUS POUVEZ ECONOMISER JUSQU'À

1230\$

sur ensemble Prospector II ou III



LA MEILLEURE GARANTIE AU CANADA EXCLUSIVE AUX CAMIONS DODGE

NOUVELLE GARANTIE 5 ANS 80 000 km

1. Moteur et rouage d'entraînement
2. Perforations dues à la corrosion sur la carrosserie extérieure.

Détails chez le concessionnaire

SANS FRAIS ADDITIONNELS

Cette garantie ne s'applique pas aux camions importés ou aux camions de location ou de location longue durée. Elle ne couvre pas les dommages causés par accident, vol, incendie, vandalisme, etc. Les conditions de la garantie sont détaillées dans le manuel du propriétaire.

CABONDIT
CA Fonce
CA DODGE!

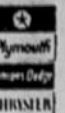


ANDRE HEBERT, président

VALLEYFIELD PLYMOUTH-CHRYSLER LTÉE

475 BOUL. LANGLOIS VALLEYFIELD 371-9551

VENTES-PIECES-SERVICE-DEBOSSELAGE





PHARM-ESCOMPTE[®]
JEAN COUTU

C'est tellement mieux... c'est bien évident!

"LES MERCREDIS ENOR"

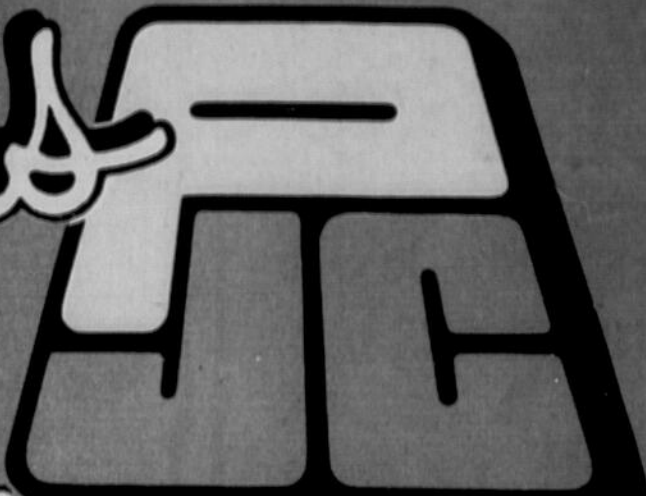
pour les gens de 65 ans et plus

ESCOMPTE de **10%**
sur vos achats

NOUS SOMMES
OUVERTS:
du lundi au vendredi
de 9h00 à 22h00
samedi de 9h00 à 21h00
dimanche 10h00 à 21h00

GILLES RAYMOND
propriétaire

les Jours
*Valide
du 27 janvier
au 2 février
1985



Boîtes-provision Pampers

une provision pour
une semaine ou plus
-la valeur qui dure longtemps!



Limite 3 par client

NOUVEAU-NE 84
ABSORPTION NORMALE 72
SUPER ABSORBANTE 54
EXTRA ABSORBANTE 60
PREMIERS PAS 48
PREMIERS PAS PLUS 40

AU CHOIX

9³⁹

LA BOITE

VACHON



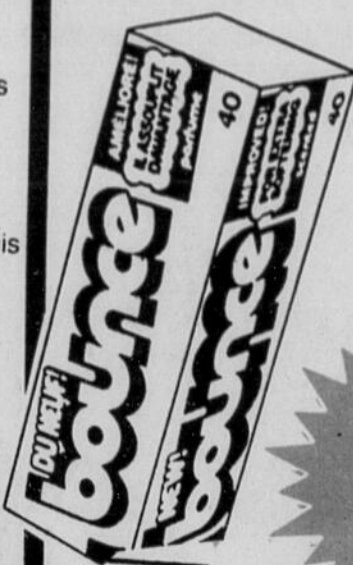
Gâteaux emballés
individuellement.
Format 6.

AU CHOIX:
Pique, 1/2 lune
vanille ou Jos Louis

1²⁹

Limite 3 par client

BOUNCE



Assouplissant textile
en feuilles.
Format 40.

AU CHOIX: régulier
ou parfumé.

2⁴⁹

Limite 3 par client

COLGATE

Dentifrice au fluorure
en pompe. Format 100 ml.
Saveurs assorties.
AU CHOIX.



1⁶⁷

Limite 3 par client

LIGHTDAYS

Protections féminines Lightdays.
Format 48.

AU CHOIX: régulières
ou avec
désodorisant



3²⁹

Limite 3 par client

ATRA OU TRAC II

Lames microdouce.
Format 10. AU CHOIX.



3²⁹

Limite 3 par client

WIZARD



Purificateur d'air
en aérosol.
Format 170 g.
Fragrances
assorties.
AU CHOIX.

.69

Limite 3 par client

CASHMERE



Papier
hygiénique
blanc.
1 épaisseur.
Format
4 rouleaux.

.89

Limite 3 par client

ALBERTO

Mousse coiffante.
Formule normale
ou renforcée.
Format 150 g.
AU CHOIX.



2⁸⁹

Limite 3 par client

**SPEED STICK
POUR FEMME**

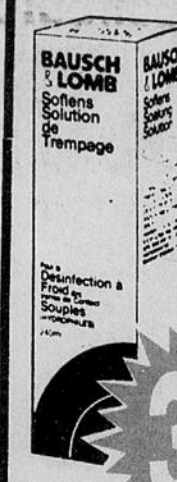


Antisudorifique
Format 50 g.
Assortis.

1⁹⁷

Limite 3 par client

BAUSCH & LOMB



Solution
de trempage
pour verres
de contact
souples.

Format
240 ml.

3⁹⁷

Limite 3 par client

IVORY LIQUIDE



Pour la vaisselle
ou le linge fin.
Format 1 L.

1⁸⁹

Limite 3 par client

Limite 3 par client



**LECITHINE
"SUPER"**

1 200 mg
100 gélules



3⁶⁹

MAGNESIUM

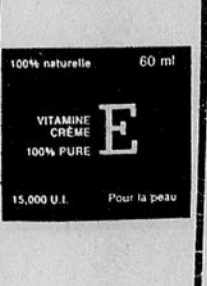
100 CAPSULES



5⁶⁹

VITAMINES "E"

CREME 100% PURE
60 ML



7²⁹

VITAL

VITAMINES MINÉRAUX
AVEC FER ET
MAGNÉSIUM
60 CAPSULES:
60 JOURS



4⁷⁹

VITAMINES "C"

BLANCHE
500 MG
100 CAPSULES



2⁵⁹

LAXATIFS

100 COMPRIMÉS



3²⁹

ALPHA KERI



Huile pour la
douche et le bain.
Pour soigner
la peau sèche.
Format 480 ml.

5⁵⁷

Limite 3 par client



JOHNSON'S

Shampooing pour bébé.
Format 225 ml.
ou Poudre pour bébé.
Format 250 g.

1⁸³

Limite 3 par client



ASPIRIN

Pour un soulagement
rapide de la douleur.
Format
300 comprimés.

3⁸⁹

Limite 3 par client



SUGAR TWIN

Edulcorant hypocalorique
sans saccharine.
Format 100 sachets.

1⁶⁷

Limite 3 par client



DEPOSITAIRE DES PRODUITS:

• HOLLISTER • SQUIBB POUR STOMIE
• AMES: GLUCOMETRE — ANALYSE DE SANG



76 rue DUFFERIN

(CENTRE COMMERCIAL VALLEYFIELD)

VALLEYFIELD

371-3333

aussi
380 BOUL. HARWOOD,
DORION 455-6141

on trouve de tout... même un ami